

a deux ans environ, de garantir 100 p. 100 du prix moyen précédent, avec la participation des éleveurs.

Le projet a cependant été mis de côté; toutefois, à l'heure actuelle, les programmes des provinces répondent aux besoins que néglige le gouvernement fédéral. Par inexpérience, ou pour des raisons pires, le ministre de l'Agriculture a fait un gâchis du programme de stabilisation des prix pour deux des denrées désignées. Il a amoindri la valeur des programmes provinciaux, étant donné que les producteurs qui ont opté pour le programme de l'Ontario—et peut-être leurs confrères d'autres provinces—sont pénalisés par rapport à ceux qui ne les ont pas imités. Le ministre prétendra peut-être que les bénéficiaires du programme provincial reçoivent autant que ceux du programme fédéral; or, il n'en est rien. Les producteurs inscrits dans le programme ontarien de stabilisation du prix des semences assument directement une partie du coût du programme et continueront d'accuser un recul par rapport à ceux qui ne seront pas inscrits en fonction des primes versées.

Le ministre semble s'attaquer maladroitement aux programmes provinciaux, alors qu'il a lui-même montré qu'il était incapable d'administrer le programme fédéral avec la stabilité dont ont besoin les producteurs pour rentabiliser la production de nos aliments. Ses collègues du cabinet, qui l'ont sans aucun doute incité à faire des économies, sauront peut-être comment sortir le ministre de cette situation ridicule.

Somme toute, les agriculteurs auxquels le ministre de l'Agriculture inspirait autrefois du respect, même s'ils n'étaient pas d'accord avec ses politiques, voudraient bien comprendre ce qu'il est advenu au juste de la politique agricole fédérale; les gouvernements provinciaux voudraient bien le savoir eux aussi. L'actuelle politique d'argent cher, appliquée au secteur alimentaire où l'on ne peut pourtant pas réduire la demande; attise la hausse effrénée du prix des produits les plus vitaux, les aliments. Le programme de stabilisation, conçu pour limiter la fluctuation des prix, laquelle est susceptible de paralyser la production, sert au gouvernement d'outil de fortune pour réaliser des ambitions sans rapport avec l'agriculture, tandis que le secteur visé se voit privé des pleins avantages législatifs du programme en question.

Il est temps que le gouvernement mette de l'ordre dans ses affaires et qu'il assume ses responsabilités à l'égard du secteur agricole. Il est grand temps que nous remaniions par voie législative la Société du crédit agricole et les programmes de stabilisation, de façon à ce qu'ils répondent aux besoins actuels, et aussi que nous protégeons le financement agricole contre des taux d'intérêt exorbitants.

Des voix: Bravo!

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, c'est la deuxième fois cette semaine que les partis de l'opposition nous donnent la possibilité de parler de politique agricole. Je suis heureux de constater que cette question les intéresse et les préoccupe, mais je serais d'autant plus heureux s'ils s'étaient montrés aussi soucieux et inquiets de nous aider à faire adopter des mesures législatives à la Chambre, notamment certains bills sur l'agriculture qui sont prêts depuis quelque temps.

Il est difficile de comprendre pourquoi le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) a voulu consacrer la séance d'aujourd'hui

Agriculture

d'hui à un débat sur l'agriculture, alors que nous en avons déjà parlé un jour cette semaine. Il sait pertinemment que le comité permanent de l'agriculture est actuellement saisi d'un bill sur l'agriculture. Le comité de la Chambre des communes doit être en train d'étudier cette mesure en ce moment et éventuellement, d'en terminer l'étude. Je comprends que le député n'ait pas une très haute opinion de ce que cette mesure législative peut permettre de faire—je sais qu'elle comporte certaines lacunes—mais il s'agit néanmoins d'un bill que les exploitants agricoles réclament depuis bien, bien longtemps. J'estime donc que la Chambre devrait l'adopter rapidement.

Comme je l'ai dit l'autre jour, nous parlons agriculture au lieu d'agir. Certaines des déclarations qui ont été faites à la Chambre sont inexactes. Les députés d'en face m'ont accusé d'être mal informé. Les subventions sur la viande de bœuf portent sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier à la fin du mois de décembre 1980 par exemple. Tout le monde peut avoir accès à ces données. D'après la formule employée par l'Office de stabilisation, aucun versement n'a été fait pour cette année. Nous dédommageons les agriculteurs jusqu'à concurrence de 90 p. 100 du prix moyen des cinq dernières années; ce pourcentage est statutaire et nous devons calculer les montants à partir des coûts réels. La formule n'indique aucun versement pour cette année financière.

● (1610)

C'est durant les quatre premiers mois de cette année et peut-être durant une courte période du mois de décembre dernier qu'ont été portés les plus durs coups aux producteurs de bœuf en termes de coûts supplémentaires, et en particulier de taux d'intérêt. C'est durant cette période qu'ils ont été le plus durement touchés, et c'est à ce moment que le bétail provenant des États-Unis a commencé à faire son entrée au Canada et qu'il a provoqué une baisse de 10 à 15 cents la livre (poids vif) sur notre marché. Comme je l'ai dit l'autre jour, cela aurait annulé tout ce que j'aurais pu offrir en taux d'intérêt subventionnés, etc. C'est pourtant ce que souhaite la Canadian Cattlemen's Association. Elle désire que le bétail vivant puisse entrer et sortir librement du pays. On m'a critiqué sévèrement pour avoir exprimé l'avis que nous devrions exercer un contrôle sur ce genre de choses. Le député de Huron-Bruce (M. Cardiff) qui vient de parler m'a reproché de ne pas savoir ce qui se passe. Je sais que les éleveurs américains peuvent entrer dans la province de l'Ontario, par exemple, et s'emparer de 24 p. 100 du marché de l'abattage semaine après semaine. Voilà le système que la Canadian Cattlemen's Association préconise depuis bien longtemps. Lorsque je me suis opposé à cela et que j'ai contingenté le bétail vivant venant du Canada, qui a protesté et a écrit à tous mes collègues du cabinet pour leur demander «de ne pas laisser le ministre de l'Agriculture agir de la sorte»? C'est la Canadian Cattlemen's Association qui a écrit à chacun d'eux à ce moment-là. Je ne prétends pas être un messie ou quoi que ce soit du genre.

M. Kilgour: Seulement un socialiste!

M. Whelan: Je ne prétends pas être aussi malin que le député qui fait tant de bruit là-bas. Il ne saurait pas nourrir une truie ou une vache ni en prendre soin de quelque façon que ce soit.